

Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

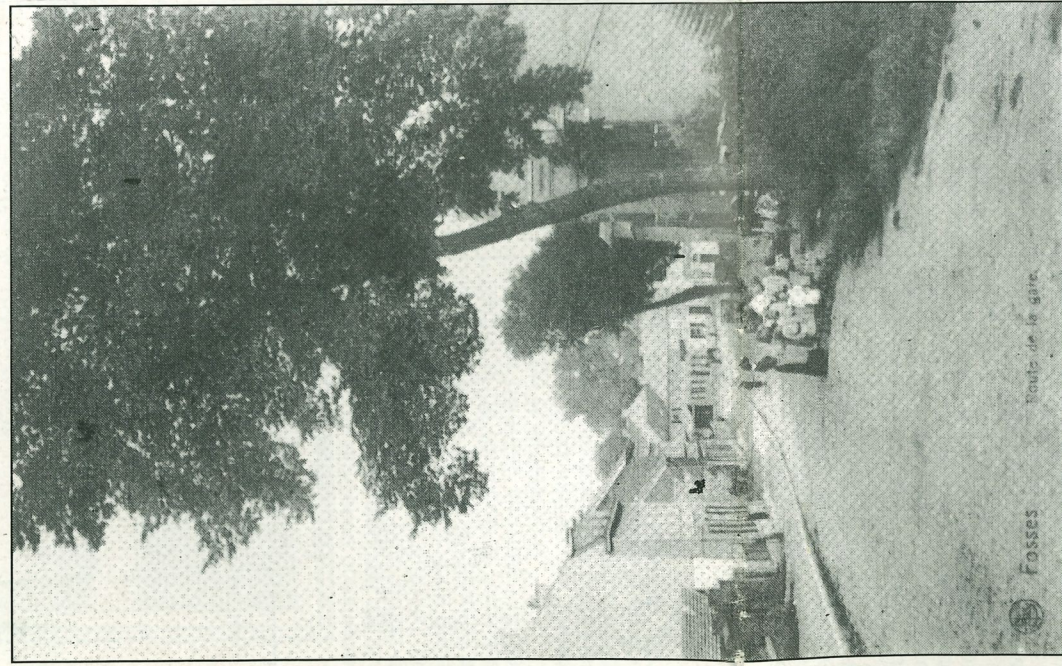
Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39

Edit. resp. : H. et M. Romain

Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F

Le Messager succède à l'hebdomadaire *Le Messager de Fosses*, créé en 1879.

Le numéro : 25 F
122^e année - N° 15
Vendredi 14 avril 2000



La rue de la Gare à Fosses

Cette photo, reproduction d'une carte postale ancienne, sera bientôt centenaire. En effet, à voir l'accoutrement des dames et petites filles qui sont regroupées à hauteur d'un gros arbre, on se rend compte que l'époque est déjà bien lointaine.

En effet, nous sommes au début du siècle car les ormes qui bordaient cette rue de la Gare, ont été abattus en 1909, pour construire des trottoirs et élargir la route. Cette route, qui s'appelait aussi route de la Station, devint en 1934 l'avenue Albert 1^{er}.

Dans le fond, les Quatre-Bras avec l'ancienne forge de Joseph Boulanger.

L'endroit où a été prise la photo est à peu près situé à hauteur de la rue de Vitryval. A droite, devait être construit le château où habiterait l'avocat Thiran et puis le Dr Kelner. C'est aujourd'hui la propriété du Dr Dumont. A cet emplacement s'étendaient des jardins. Et à droite toujours, on distingue le pignon de la maison de Louis Bodart, important fabricant de chaussures qui eut plusieurs dizaines d'ouvriers. Cette grosse demeure qui fut habitée par M. Orban, a été transformée aujourd'hui en de multiples appartements.

Dans cette portion de route (entre le haut de la rue de Vitryval et les Quatre-Bras, se tenaient régulièrement des foires aux chevaux, qui attiraient marchands et cultivateurs de la région. C'est la raison de la présence (à gauche) d'un charbon et d'un bourneller.

En effet, à gauche, on distingue une partie du chantier de la firme Namèche, à la suite duquel habitait le sellier Constantin Leloup (cette maison fut ensuite transformée et habitée par le dentiste Leloup). Puis une parcelle libre qu'utilisait le charron Emile Biot et son petit atelier aujourd'hui disparu. Puis les maisons des frères Kaisin : l'un était bourneller, l'autre marchand-tailleur. Ces habitations n'ont pas subi d'importantes transformations. Puis il y avait un long mur qui cachait des jardins et où Georges Dache avait construit son atelier de vente et réparations de machines agricoles, repris ensuite par Paul Genin, puis par le magasin Nopri, aujourd'hui des bureaux du CPAS.

Pour y voir clair... en éclairage public

Depuis quelques années, la Commune a entrepris le remplacement des anciennes lampes au mercure, gourmandes en énergie, par des lampes à haut rendement, combinant plus grande luminosité et moindre consommation.

Cet éclairage a été installé pour votre confort, pour votre sécurité. Nous comptons donc également sur vous pour nous signaler les points lumineux défectueux :

- Toute la rue est sans éclairage public : vous pouvez appeler le service départemental d'électricité d'Idég 24h/24 au 071-26.23.09 ; l'intervention aura lieu dans le plus bref délai.

- Un point lumineux est en panne : vous pouvez communiquer l'information (rue et n° de la maison la plus proche) pendant les heures de bureau à l'Administration (Madame Couvent au n° 081-55.92.16) ; nous vous garantissons une intervention dans les trois semaines, sauf en été.

Comme indiqué ci-dessus, une tournée des points lumineux signalés en panne est donc organisée toutes les trois semaines. Elle dure deux à trois jours, en fonction du nombre de points à remplacer. Dans un souci d'efficacité, l'éclairage de toute la Commune est mis en service pendant la tournée. Si, pour un point lumineux, la panne est plus conséquente, la lampe est démontée, le poteau est balisé et le remplacement est planifié. Ne vous inquiétez donc pas si vous trouvez la lampe près de chez vous démontée !

A l'entrée de l'automne, quand les journées raccourcissent, un entretien systématique de tous les points est prévu. Il permet le remplacement de toutes les lampes que personne ne signale, afin d'entamer l'hiver dans les meilleures conditions.

A la lumière de ces explications, nous espérons que vous profiterez pleinement des quelque 1.300 points d'éclairage public qui éclairent la Commune et nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

F. Aldeghi, directeur Electrabel

Conseil communal

Taxer ou pas taxer la carrière ?

Il fut beaucoup question des carrières lors du Conseil du 6 avril, mais aussi et encore des pavés, de tourisme et de spéculation immobilière. La séance, pourtant, fut calme.

Elle débuta par une minute de recueillement à la mémoire de Richard Legrain, qui fut membre du Conseil communal de 1965 à 1994 et échoua à deux reprises. Le bourgmestre fit brièvement l'éloge de cet homme dévoué à sa Commune.

La taxe sur la carrière

Le 6 mars 1995, la nouvelle majorité du Conseil votait une taxe sur les carrières : pour compenser les nuisances en bruit, en poussières et en trafic routier, le règlement prévoyait 2,75 F à la tonne, avec un rapport de plus de 3 millions par an. Las, la S.A. Carmeuse réagissait aussitôt et de puis l'affaire était pendante au Conseil d'Etat qui vient de statuer : la loi du 14 juillet 1860 abolit les « octrois » communaux sur fabrication, transport et extraction, octrois qui entraînaient la liberté du commerce et constituaient une sorte de « droit de douane » communal. Ces impositions indirectes connues sous le nom d'octrois étaient supprimées par cette loi

de 1860 et ne pouvaient être rétablies. Voilà donc que le Conseil d'Etat casse cette délibération du Conseil de Fosses, avec un rapport cumulé de près de 15 millions. Par prudence, l'échevin des Finances avait d'une part prévu la recette dans ses budgets, mais aussi avait provisionné un compte de réserve, du moins pour les quatre années. Le manque à gagner est donc limité à 3,5 millions.

Un précision du Conseil d'Etat : ce n'est pas l'exercice d'une profession ou d'une industrie qui donne lieu à l'imposition, mais bien le fait même de la fabrication, après extraction, d'un produit du sol, y compris les déchets. C'est là que le bât blesse, car le fait apparaît dès lors comme un impôt indirect. Conclusion (non dite) : si on s'était contenté de taxer l'extraction seule, la Commune aurait eu gain de cause. Mais voilà, outre ce qu'elle expose des milliers de tonnes de pierres d'ailleurs qui devaient donc échapper à la taxation. D'avoir voulu le maximum, la Commune se retrouve avec rien...

Rien ? A voir. Ayant compris que l'extraction seule peut être taxée, le Conseil revote une taxe sur la carrière

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION

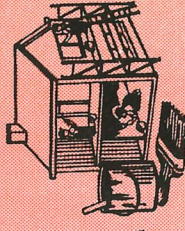
S.P.R.L.

Francis MORET

Couvre-sols et murs

Spécialité de façades

Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre
Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Enreg. 12.21



Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26

FOOTBALL

Div. 3 : Bambois - Philippev. : 0-8
Bambois au repos à l'occasion d'une journée d'alignement n'a pu que se résoudre à constater les résultats des autres rencontres. L'espoir reste très mince pour un sauvetage in extremis.

Div. 4 : Temploux - Aisemont 1-1
Très belle prestation des Gadis contre le leader Temploux, mis en échec. Après une première demi-heure paragée, il faut attendre la 40e minute pour que Deschamps ouvre la marque, mais Temploux réplique et égamisse avant le repos (1-1). En seconde partie, les deux équipes se créent des occasions mais le score ne se modifiera plus.

A la R.U.S. Fosses

Deux vice-présidents !

A défaut de président, la RUS Fosses aura deux vice-présidents : Emile Damanet et Daniel Piet. Ce dernier reste correspondant qualifié de l'Union Belge et aura la signature des transferts. Quatre attaquants ont été contactés : Frédéric Rasetta (Ciney, mais habitant Fosses), Bruno Cragnez (ancien buteur de Meux), Jean-Daniel Mbo Babota, qui joua en promotion avec Dady Mutombo et Jean-Pierre Batoriski (Ligny) surmonté « Al Bator » lorsqu'il fut meilleur buteur de 1re provinciale hennuyère.

En ce qui concerne les départs du nouveau de première, on note E. Anclaux (qui arrête le football), ainsi que R. Dogot, Colinet, D. Malhaise et P. Sciabica. De son côté, E. Damanet proposera un projet de réorganisation du club.

Stage des jeunes

Il démarre ce mardi 18 avril (excursion au Standard de Liège ; départ à 8 h 30 de la place du Centenaire. Le stage se poursuit les trois jours suivants (mercredi, jeudi et vendredi), au stade Winson, de 9 h à 16 h). Repas complets et collations chaque jour. Dernières inscriptions ce dimanche au Terrain de Fosses. Moniteurs : Jean Depammelaere, Jean-François Lorand, Pascal Remy, Eddy Lorand, Bertrand Mathy et J.-Marc Jacques.

Coupe de la Province

Les 8es de finale de la Coupe de la Province mettront aux prises Moustier et Fosses le mardi 18 avril, à 18 h 45 (heure inhabituelle car Moustier ne possède pas l'éclairage). Le vaincu sera versé en Coupe de Belgique et le vainqueur poursuivra sa route en quart de finale de la Coupe provinciale.

Encore deux matches

Le C.P. Namur a interverti les deux derniers matches de championnat en 1re Provinciale : dimanche 16 : Fosses - Spy et dimanche 23 avril (Pâques) : Ciney - Fosses

Les matches du week-end

Samedi 15 avril

Diablotins : Saint-Gérard - Fosses
Prémimines : Temploux - Fosses
Juniors : Aisiche - Bambois
Espoirs : Fosses : bye
Spéciales : Fosses : forfait

Dimanche 16 avril

Div. 1 : Fosses - Spy
Div. 4 : Aisemont - Bonneville

Autres résultats

Spéc. : Bambois - St-Gérard 0-4
Aisemont - Biesmerée 0-2
Fosses - Ham ft 5-0

Classement Spéciale

Spy	17	16	0	1	143	11	49
Jemeppe	18	15	2	1	78	17	46
BAMBOIS	17	9	4	4	60	43	31
Biesmerée	18	9	7	2	45	58	29
FOSSES	17	8	7	2	45	57	26
St-Gérard	17	8	7	2	44	46	26
Ham	17	6	7	4	44	55	22
Mazy	17	5	10	2	41	62	17
AISEMONT	18	4	12	2	34	68	14
Floreffe	20	4	15	1	37	74	13
US Auveldais	2	15	1	33	113	7	

Juniors : Aisiche - Bambois ft 5-0
Cadets : Mottet - Aisemont 3-1
Minimes : Profondeville - Fosses A 11-1
Temploux - Aisemont 5-3

Résultats :

Vencimont - Ligny	1-1
Meux	28 17 2 9 58 24 60
Aisiche	28 17 4 7 61 35 58
Floreffe	28 15 9 4 59 42 59
Fonville	28 14 4 12 43 26 48
Nismes	28 14 10 4 49 34 46
JS Taminés	28 12 8 8 56 46 44
Ciney	28 12 10 6 61 52 42
Biou	28 11 10 7 44 34 40
Gembloux	28 12 13 3 52 58 39
Spy	28 11 11 6 55 51 39
FOSSES	28 11 12 5 44 52 38
Dinant	28 8 13 7 43 60 31
Ligny	28 8 15 5 39 60 29
Vencimont	28 7 19 8 37 68 29
Petit-Waret	28 6 13 3 32 69 21
Schalotin	28 3 23 2 29 83 11

Ce dimanche :

Bioul - Meux
Dinant - Ciney
Fosses - Spy
Petit-Waret - Gembloux
Nismes - J. Taminés
Fonville - Schalotin
Ligny - Florennes
Aisiche - Vencimont

DIVISION 3 B

(bas du classement)

Fraire	28 8 15 5 51 69 29
Oilly	28 7 17 4 45 107 25
Philippeville	27 6 16 5 47 62 23
BAMBOIS	28 5 17 6 53 101 21
Flavion	28 1 23 4 25 106 7

DIVISION 4 A

(haut du classement)

Temploux	31 24 3 4 104 26 76
Lustin	31 20 5 6 90 38 66
Et. Taminés	31 18 6 7 88 44 61
Hempinne	31 16 5 10 92 45 58
AISEMONT	30 14 6 10 67 42 52
Bonneville	31 13 9 9 73 66 48
Miécret	30 13 10 7 76 24 46

ENTREPRISES DE TOITURE ET ZINGUERIE



S.P.R.L.

GILSON FRÈRES

Rue de Nèvreumont, 79
5070 FOSSES-LA-VILLE

☎ 071/71.25.40

Fax: 071/71.15.83

Volley

Nat. : Soignies - Chipie's 3-1
Les Chipie's sont 9es/12 au classement. Il reste une journée.
Mess. 1 prov. : Jemeppe - Le Roux 1-3
Dames 1 : Arsimont - Chipie's B 3-0
En provinciale 1 messieurs Le Roux est 4e au classement final - Chez les dames : Chipie's B sont 8es/12 et la C est 11e/12 à un match de la fin.

Le Volley Club de Le Roux est un club dynamique et structuré, un club où chaque membre peut trouver une section qui corresponde à ses souhaits et ses possibilités, parmi :
- Ecole de mouvement (de 4 à 7 ans)
- Ecole des jeunes (de 8 à 12 ans)
- Equipes provinciales : 1, 2 et 4 dames
- Equipe nationale 3 dames
- Equipes de jeunes en championnat :
- Pré-pupilles (g. et f. nés après le 1-1-92)
- Pupilles (filles nées après le 1-1-90)
- Minimes (filles nées après le 1-1-88)
- Cadettes (filles nées après le 1-1-86)
- Scolaires (filles nées après le 1-1-84)
- Juniores (filles nées après le 1-1-90)
Si vous avez du temps à consacrer aux jeunes en remplissant quelques tâches administratives : si vous êtes intéressés par l'arbitrage en volley-ball, n'hésitez pas à nous consulter :
- Michel Dargent, rue Maladrée 5b, Le Roux, tél. 071-71.20.20.
- Roger Weets, rue de l'Ermitage 5, Gougny, tél. et Fax 071-50.23.17.

sloggi 4 + 1 GRATUIT

Maison Bleue - Fosses-la-Ville

Tennis de table

Au T.T. Sartois
Div. 2 : Ch. d'en H. - Sart A 7-9
Div. 4 : Thyria - Sart C 14-2
Div. 5 : Sart D - Jemmclub 3-13
Div. 5 : Thyria D - Sart E 13-3
Div. 5 : Sart F - Rhisnes 10-6
Aux classements finals :
Div. 4 termine 5e sur 12.
Div. 4 championne de sa série
Div. 5 : Sart D : 5e sur 12
Div. 5 : Sart E est 9e/12
Div. 5 : Sart F est 10e sur 12.

Palette Club Fossoise

Derniers matches de la saison
Dames : Fosses - Mormont 4-6
Dommage que la balle de match (19-21 à la belle) dans le double ait tourné à l'avantage des adversaires, car la rencontre aurait pu tourner à notre avantage. Deux victoires pour L. Raymackers et T. Depez. Rien pour V. Degeeter.
Div. 3 : Fosses - Gornieux : 6-10
Une fin de saison qui semble arriver à point dans une équipe où l'absence de motivation se faisait sentir. Absence de Léopold André. Trois succès pour R. Tunsonet, 2 pour A. André et 1 pour C. Bossuroy.
Div. 5 : Moustier - Fosses B : 0-16
Une fin de championnat qui confirme la place de leader pour J.-F. Grosjean, J. Riffart, L. Lamy et B. Servais.

Div. 5 : Fosses C - Ch. d'En Haut : 12-4
Une victoire qui assure le maintien de nos jeunes en div. 5. Maximum pour D. Palate, 3 pour G. Piron et J. Duchêne, 2 pour C. Bodart.

Balle pelote

Résultats de la Coupe Fédération
Division d'honneur
A Fosses : Vitrival - Hanzinne 7-1
Fosses - Hanzinne 7-4
Fosses - Vitrival 4-7
Rhisnes - Vitrival 7-5
Huy - Vitrival 6-7
Huy - Rhisnes 7-6
Bambois - Hastière 6-7
Waret - Bambois 7-6
Waret - Hastière 7-2
Floreffe - Bambois 0-7
Lustin - Floreffe 7-3
Lustin - Bambois 2-7
Régionale 3 :
A Emines : Emines - Aisemont B 8-15
A Huy : Huy - Aisemont A 12-15

PETITES ANNONCES

Recherche Carabine 14mm, cal. 410, bon état. S'adr. 0496-74.46.93.
A vendre VELO dame Diamond, 20 vit., éclairage av. et arr., état neuf (roulé 20 km). Tél. 071-71.15.84.
A vendre : SALLE à MANGER (10.000 F), SALON (15.000 F), CONGELATEUR bahut (10.000 F), SECHOIR (10.000 F), CUVE mazout (3.000 F). Tél. 0496-36.33.09). 15
A v. : 2 ch. à c., fauteuils, chaises, table en chêne, mach. à laver, cuis. gaz, bidets, cuivres. Tél. 71.21.74 apr. 18 h.
A vendre cause déménagement : un bouc et 3 chèvres. Tél. 71.39.93..
Je repasse pour vous (pour l'entité de Fosses-la-Ville). - Vous êtes surchargés de travail, n'hésitez pas, téléphonez-moi. Je repasse votre linge à mon domicile : 500 F la manne de 5 kg. Travail soigné. Tél. 071-71.25.98.
A LOUER à Sart-St-Laurent APPARTEMENT (salon, s. à m., chambre, s. de b., WC, débarras et poss. petit jardin. Tél. 71.30.08. 17

Soin complet
(cors, durillons, mycose, ongle incarné)
Soin particulier
(artérite, diabète, trouble vasculaire)
Pédicure - Podologie
Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile
A.-M. FIEVET-TOUSSAINT
48, rue de Pontauray, 5640 Mottet
Tél. 071-72.91.36
(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30 ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

Un peu d'humour
Fête militaire
Au lendemain d'une fête, le colonel reproche à son lieutenant :
- Vous étiez tellement ivre que vous poussiez une brouette en tournant dans la cour de la caserne ?
- Oui, mon colonel... puis-je vous rapeler que vous étiez dans la brouette ?
Logique
Le mari : Je crois qu'avec un peu de bon sens, on éviterait bien des divorces.
La femme : Et des mariages, donc !



Shell propagaz

Ette Gaspard-Jaumain
Route de Bambois, 14b
ST-GERARD
Tél. 071/71.32.46

Même Maison :

DIESEL et LUBRIFIANT

GASOIL DE CHAUFFAGE

Notre devise :
**QUALITE - RAPIDITE
QUANTITE GARANTIE**

CADÉAUX



à l'achat d'un JEANS :

- 1 freedom bag
- 1 guide voyages
- 1 coupon-réponse pour gagner un mois Inter Rail Europe

SCHIESSER

à l'achat
d'un PYJAMA :
UN SAC À DOS

Maison Bleue Fosses-la-Ville - Tél. 71.10.61

FOSSÉS-LA-VILLE

Laetare 2000

Nous ne pouvions pas dire que nous n'étions pas à l'heure. Départ prévu à 14 h et le premier groupe partait à 14 h 35. Il devait être à 18 heures sur la place du Marché. Eh bien, à 18 h, le groupe Charles-Quint commençait sa prestation finale. Pour certains Fossois, ce fut une Laetare rapide, pour d'autres une belle Laetare et enfin, pour les mauvaises langues, une Laetare comme une autre, sans plus.

Il est vrai également que nous avions demandé aux groupes des Sorcières et des Clowns de faire leur possible pour faire leurs danses en marchant et non pas en sur-place.

Pour ce qui est du coût du Laetare, nous nous permettrons, dans un prochain numéro, de donner le détail des rentrées et dépenses de cette manifestation.

Au niveau des participants, il n'y avait pas moins de 700 participants, pour une ville qui en compte un peu plus de 4.000, ce n'est tout de même pas mal du tout. Alors, comparons ce qui est comparable.

A présent que le Laetare 2000 a vécu, nous allons nous remettre à promouvoir notre folklore local à travers différentes villes d'Europe. Mais avant cela, 25 Chinels et 14 Pierrois s'enverront le matin du mercredi 26 avril au pays de l'Oncle Sam, en Louisiane pour revenir le mercredi suivant en matinée, dans le cadre d'un festival international.

Pour ce qui est de l'exposition Laetare en Wallonie, nous remercions vivement les écoles et les personnes qui sont venues la visiter.

Rappelons encore les 2 petits sabres, une ceinture rouge adulte et un mauve d'adolescent perdus les 2 et 3 avril. Contactez le secrétaire au 071-74.16.16.

Le secrétaire Ph. Leclercq

Fosses - Le Rœulx

Nos deux villes sont sœurs depuis quelques centaines d'années, ayant en commun saint Feuillen. Depuis quelques années, les deux confréries Saint-Feuillen se rencontrent régulièrement.

La ville du Rœulx ainsi que la ville de Fosses organisent le 6 mai une randonnée cycliste (67 km, terrain plat, essentiellement le réseau Ravel). Le départ se fera du Rœulx et se terminera dans la convivialité sur la place du Marché de Fosses-la-Ville.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Maison de la Culture et du Tourisme, place du Marché 12, à Fosses, tél. 071-71.27.01.

LES GARDES

Pharmacies de garde

Jeu­di 13 : Ma­quille, St-Gé­raud
Ven­dredi 14 : Ny­sten, Bioul
Sa­medi 15 : Du­bisy
Di­man­che 16 : Du­bisy
Lu­ndi 17 : Tri­gaux, Meit­et
Ma­r­di 18 : Boxus
Mer­credi 19 : Cha­pau­x, Biesme
Jeu­di 20 : Du­bisy

Service médical

Le service de garde, sera assuré au cours de ce week-end par le docteur MASSIN, tél. 71.19.86.

Fost-Plus

Le service Fost-Plus effectuera le ramassage des papiers, cartons, livres, etc. : le mardi 18 avril pour les sections de Fosses, Bambois, Haut-Vent et Sart-St-Laurent et le jeudi 20 pour les sections de Sart-Eustache, Le Roux, Vitriaval, Aisemont et Névremont. Les papiers seront mis dans des boîtes en cartons ou ficelés en paquets et déposés à front de voirie.

Les 12 h à l'Djote

Pour être certain de n'oublier personne, le comité des Débridés, organisateur de ce repas devenu traditionnel, remercient tous et toutes d'avoir acheté des billets de tombola, de nous avoir fourni des lofs, sans oublier bien sûr tous les convives et aussi les bénévoles qui ont aidé à la réussite de ce repas qui rassembla plus de 370 personnes. (y compris les repas portés à domicile).

Voici quelques chiffres qui prouvent le succès du repas :

- 800 saucisses de 200 gr
 - 400 chou à la crème
 - 50 kg d'oignons épluchés
 - 250 kg de pommes de terre
 - 80 kg de carottes
 - et bien entendu, pour la « djote » : 80 kg de gros cabus verts.
- Comme c'était le 1er avril : 130 poissons ont été offerts aux enfants. Encore une fois, merci car sans vous, rien n'était possible.
- Nous vous donnons rendez-vous en 2001 à l'occasion de notre dixième anniversaire.

Pour le comité : Cl. Van Ryssel

Exposition

Depuis le 1er avril se tient une exposition d'un artiste fossois, Willy Michel, dans des locaux spécialement aménagés à l'arrière des bureaux de la Maison de la Culture et du Tourisme de Fosses-la-Ville (12, place du Marché). Elle se compose de superbes représentations de notre folklore, de différents coins de notre entité et d'une interprétation coquines des quatre saisons.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter cette exposition, il vous reste jusqu'au jeudi 20 avril pour admirer ces œuvres. Accessible en semaine de 9 à 16 heures et le week-end, de 10 à 18 heures.

Souper dansant

La compagnie des Mamelucks de Fosses organise le samedi 29 avril prochain, dès 19 h, un grand souper dansant, en la salle L'Orbey.

Menu adulte 400 F, enfant 250 F.

Ce menu sera composé de :

- Apéro
- Rôti Sambre et Meuse ou Vol-au-Vent
- Dessert
- Café

Le souper sera suivi d'une soirée dansante à partir de 23 h et animée par Power Music.

Réervations souhaitées (au plus tard le 25 avril) :

- S. Lainé 075-674336 ou 0497-412183
- M. Marique : 071-71.35.91
- R. Mazuin : 071-71.27.19
- R. Mazuin : 0497-27.94.91
- R. Casimir : 071-71.15.08.

Ambiance assurée en toute amitié !



Coiffure Nadine Mollé

VOUS COIFFE à votre goût

Coiffe aussi à domicile le lundi et le mardi
NOUVEAUTE : permanente ultra douce

Tél. 71.27.56

Carte de Fidélité

10 séances = cadeau gratuit
Traitement aux plantes

Bambois en liesse

Nous n'avons guère eu l'occasion de parler du grand feu de Bambois, sinon de l'annoncer. Et pourtant, à Bambois, on aura bien fait les choses cette année encore, avec un comité plein d'enthousiasme, composé du président Daniel Depraute, du secrétaire Jean-Louis Pacorus, du trésorier Jean-Luc Depraute et des membres : Eric Depraute, Cédric Jaumotte, Nancy Debaer, Daniel Jaumotte et Arthur Bodart.

Dès le matin déjà, la batterie de la marche Sint-Biëtrumé entraînait un groupe de gais lurons en sarrau bleu qui sont allés monter le bûcher dans la pâture d'Arthur Bodart, sous les précieux conseils de ce dernier afin de disposer les branchages de la bonne façon. Le soir, le cortège, auquel s'étaient joints de nombreux masqués conduits par une musique entraînante, ce cortège en folie s'est dirigé vers la pâture pour l'allumage du dernier bûcher du siècle.

La soirée se poursuivit par un bal masqué qui mettait un point d'orgue aux traditions hivernales.

Concours de belote

Rappelons une fois encore le concours de belote qui sera organisé par le Tennis Club de Fosses ce vendredi 14 avril 2000 à la salle du hall omnisports de Sart-St-Laurent.

Le concours débutera à 20 h et l'inscription (dès 19 h) est fixée à 500 F pour 8 tours en équipes formées avec 8 boissons ordinaires comprises. Les prix seront proportionnés au nombre d'inscriptions.

Conseil culturel

Les activités du Centre communautaire culturel se développant de plus en plus, nous avons pour projet de constituer un Conseil culturel. Ce Conseil aura pour mission de définir les axes de la politique culturelle du Centre et de contribuer à l'organisation des diverses activités ; un lieu d'échange et de réflexions.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur candidature avant le lundi 15 mai à l'attention de Bernard Michel, Maison de la Culture et du Tourisme, 12, place du Marché, 5070 Fosses-la-Ville.

Remerciements

Suite au souper organisé le samedi 1er avril, le comité des fêtes de Fosses remercie tout particulièrement tous les bénévoles venus nous prêter main forte ainsi que les commerçants pour leur gracieuse collaboration.

Et puis un tout grand merci, à vous chers amis Fossois qui êtes venus si nombreux et avez animé cette soirée dans une liesse qui n'a plus eu son égal depuis longtemps.

Nous vous donnons tous rendez-vous à l'année prochaine.

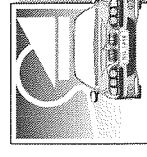
Le comité des fêtes

†

Madame
Germaine HOSWELL-COURTOIS
à la tristesse de vous annoncer
le décès de sa tante

Madame Adèle DOCKUIER
Veuve de Martin Marchand

Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité.



Lamy sprl

bouquet

courrier d'assurances
indépendant

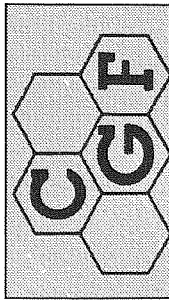
*À vos côtés
en toute assurance*

Le check-up
complet :

- Revenus
- Santé
- Habitation
- Biens
- Véhicules
- Assistances
- Responsabilités
- Loisirs
- Sports
- Personnel
- Placements
- Retraite



avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64



CERAMIGRES 2000

Importation directe
Vente aux particuliers
sans intermédiaire

Profitez gratuitement
de notre
service Décoration

Villeroy & Boch - Carabati, Welkenraedt, Sialoton, Ostara, Estio-Klinker, grès de Bavrière, Sicba, terre cuite d'Avvergne, Imola, Steenbok, émaux de Bréaire, dalles Zoë-Matux, Ragno, Cédri... Matières et pierres naturelles toutes provenances.
Possibilité de pose TVA 6% ou 21%.

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export

Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous
PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Salle de bains
30/45 marbre 2 coul. le m²
395,-

GRES CÉRAMÉ
40/40 1er choix
le m²
395,-

EMAILLE
30/30 - le m²
295,-

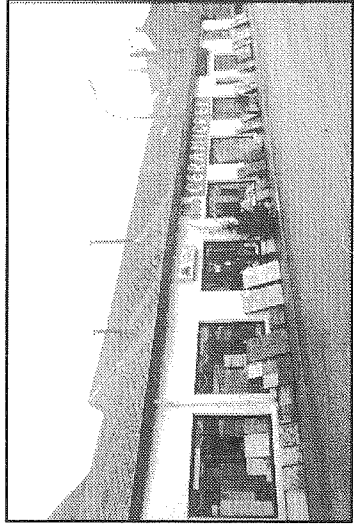
POUR CUISINE
lot 10/10
le m² **395,-**

Super PROMOTION
sur tous nos carrelages
et dallages de terrasse

Le Printemps est là !
Jusqu'au 30 avril, nous vous offrons :

Rue Poète Folie 2 - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h



Journée détente

Rappelons que l'Amicale des pompiers de Fosses organise une journée de détente ce dimanche 16 avril, de 11 h à 22 h, à la salle L'Orbey, avec : dégustation et vente de vins fins, apéritifs et alcools rares proposés par Le Clos du Soleil ; dégustation de produits du terroir. Egalement : restauration : buffet au choix (à partir de midi), bar, tombola.

Entrée gratuite, invitation cordiale à toutes et tous. Renseignements à l'Amicale des pompiers, rue Sainte-Brigide, tél. 71.24.28.

Ciné-bus

Vendredi 28 avril, à 20 h, place du Centenaire à Fosses, le film « Ça commence aujourd'hui » (1998, 117 minutes) avec Ph. Torreton, Maria Piarresi, Nadia Kaci (enfants admis).

Daniel Lefebvre est directeur d'école maternelle à Hernaing, près de Valenciennes. Fils de mineur, il exerce avec passion son métier d'instituteur, dans une région qui fut riche et qui maintenant est rongée par le chômage. Un soir, une maman, Mme Henry, vient récupérer avec beaucoup de retard sa petite fille Laetitia. En voulant l'embrasser, elle s'éroule, ivre morte, dans la cour de récréation, puis, prise de honte, s'enfuit, abandonnant Laetitia et son bébé. Daniel, qui se trouve seul avec les deux enfants, demande l'aide de la PMI, mais on lui raccroche au nez. Il prend sur lui de raccrocher les enfants chez eux, et cela malgré le règlement qui lui interdit de telles initiatives...

LOCATION
VENTE
ETAT DES LIEUX

BAUX
EXPERTISES
EVALUATIONS

ETUDES

Immobilier

A. LECHAT

Tél. : 071/71.21.91

Conseil communal

Culture et divers

Le Conseil vote encore, mais à l'unanimité, l'organisation de la plaine de vacances annuelle, du 10 juillet au 4 août, avec délégation au Collège pour l'organisation, le recrutement du chef de plaine et des moniteurs, et l'avance habituelle de fonds.

Il admet aussi la reconnaissance de la « Maison du Tourisme de Namur et du pays de Meuse et Sambre », réunissant les communes d'Andenne, Assesse, Fernelmont, Floreffe, Fosses, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville, avec espoir de subventions, pour une cotisation minimale de 9.000 F. La conseillère Françoise Rochet eut alors cette question. Est-ce que cet aspect du tourisme permettra aux cafés de Fosses d'être ouverts plus souvent ? Il est vrai que certains soirs, pour trouver un local où boire un verre...

Pour la police, le Conseil vote un crédit de 750.000 F pour l'achat de 2 véhicules et pour le Service Incendie, il approuve le projet d'extension de l'Arsenal : 6.942.195 F.

Les pavés

Les pavés refont surface : en raison du défaut constaté de manque de résistance à la compression (on en a largement parlé la fois dernière) le M.E.T. a établi un décompte ; il sera déduit à l'entrepreneur : 1 million 894.352 F (mais il se rattrapera sur les suppléments, et le travail semble plus « bâclé », avec de nombreuses questions.

Le lotissement communal de Stierlinsart, en l'éthargie depuis des années, connaît un intérêt soudain : 11 parcelles sont vendues pour un rapport global de 8,5 millions. Les acquéreurs sont de jeunes ménages de Sambreville (4), Aiseau-Pressies (3), Fosses (2) et Florennes (1). Ce qui n'empêche pas M. Boigelot de revenir sur sa proposition ancienne d'inclure dans les actes une clause obligeant la construction dans les 3 ou 5 ans (pour éviter la spéculation). « Si j'étais trente ans plus jeune, j'aurais acheté quelques lots et les aurais revendus 10 ou 15 ans plus tard, avec un beau bénéfice ! L'échevin Charles, lui, a confiance : ce sont des jeunes qui ne tarderont pas à bâtir. La proposition de M. Boigelot est rejetée et du coup, le groupe socialiste a refusé cette vente... et ces 8 millions !

On en revient au Service Incendie : il faut nommer un caporal professionnel et le Conseil approuve les membres du jury : le bourgmestre Spineux, le commandant du Corps Ph. Scieur, un autre officier étranger et des professeurs (M. Fadeur (éducation physique), Mireille Gilbert (français) et Gery Moreau (mécanique automobile), plus un conseiller communal de chaque groupe.

Le Conseil termine par les habituelles ordonnances de police. M. Boigelot intervient pour une signalisation non conforme au Laid-Pas et une bordure mal placée rue des Remparts. Et à huis clos, Ph. Scieur est nommé à l'unanimité capitaine professionnel du Service Incendie. Nous le félicitons cordialement pour cette nomination qui lui permettra de s'occuper à plein temps de ce service important.

New NAMM

Entreprises générales
de bâtiments

**TRANSFORMATIONS - TOITURES
SAINTAIRE - PLAFONNAGE
CARRELAGE - MENUISERIE**

Construction traditionnelle
Gros oeuvre fermé - Clefs sur porte

14, chaussée de Namur
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071/71.21.91



AVANT PROJET
PERSONNALISÉ
ET DEVIS GRATUIT

Une lectrice s'exprime...

Souvenirs

En lisant « Richard Legrain n'est plus » je n'ai pu m'empêcher de revoir en pensées son fils André ; André Le-grain... notre accordéoniste Rodlingje et, à mon humble avis, l'âme et le meneur omniprésent du groupe « Les Joyeux Rémouleurs Hautvenois ». J'en étais la marraine et Léon Dubucq le parrain, avec son tracteur toujours bien pimpant, voire bichonné, soigné par son fils Alain.

Sans aucun doute, la sobre dignité de Richard et la sympathique bienveillance de Madeleine avaient su lui transmettre les qualités telles que droiture, équité, probité. Respectueux de tout et de tous, il savait cependant trancher... et remettre les potiquets était l'affaire d'André. Avec lui, les entourloupettes et les bisbilles n'avaient aucune chance. Il fut presque le seul à m'appeler « marraine » avec dans la voix la sincérité et le respect dus à ce titre.

A sa mort, j'ai senti vraiment que l'équilibre du groupe s'en allait avec lui. Il me semble encore l'entendre émettre trois ou quatre fois deux sons : « Pim pon, pim pon, pim pon » pour nous indiquer qu'il était temps de nous remettre en rang. André, encore merci pour tout cela !
Bien sincèrement.

Y HOMMAY

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS
Tél. 71.20.77

OUVERT :

- Lundi, mercr., jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h

Fermé le mardi

S.P.B.L.

PIRET-DRICOT

**TOITURES
ZINGUERIES
RAMONAGE
TRADITIONNEL**

(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix
Fosses-la-Ville

Tél. 071/71.39.57



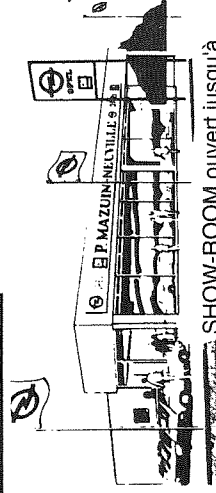
Photo rétro - Souvenir de la Saint-Feuillen 1935

Trois officiers de la Compagnie des Congolais, qui sont restés dans les mémoires des aînés : Jules Moucheron, Eugène Massinon et Louis Bodart.

DISTRIBUTEUR OFFICIEL OPEL
GARAGE

P. MAZUIN-NEUVILLE

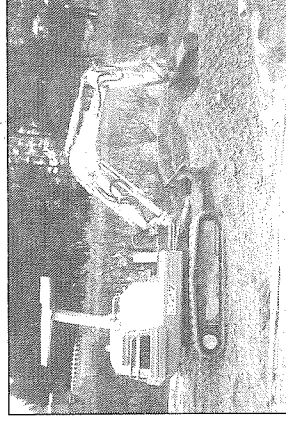
Avenue des Déportés, 36
FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071-71.11.61



SHOW-ROOM ouvert jusqu'à
19 h. en semaine et 17 h. le samedi

ETS CARL DERIDDER

- ✧ TERRASSEMENTS
- ✧ EGOUTAGE
- ✧ POSE DE CITERNES
- ✧ TOUT AMÉNAGEMENT
extérieur
- ✧ PARKINGS
- ✧ ENTRÉES DE GARAGE



DEVIS GRATUIT

**22, route du Marly, 5170 ARBRE (Profondeville)
081-43.50.35 ou 0478-298.396**

Un vieil usage fossois : le jour des Rameaux

Aux temps jadis - comme aujourd'hui d'ailleurs - le jour des Rameaux rappelait l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, accompagnée par une multitude qui étendait des vêtements sur son passage et qui parsemait le sol de branchettes d'oliviers en chantant en chœur : « Hosanna ô fils de David ! Béni celui qui vient au nom du Seigneur ».

Au Moyen Age, le peuple se massait à l'extérieur des cités sur une éminence qui symbolisait le Mont des Oliviers.

Naguère, après la distribution de rameaux de buis aux fidèles, s'organisait *extra muros*, une belle procession qui rentrait finalement en ville au son des hymnes et des cantiques.

Dans ses *Glanes historiques*, parues dans *Le Messager de Fosses* du 5-4-1914, le doyen Crépin écrivait à ce sujet : « Le cortège, à sa rentrée, trouvait fermée la porte principale de la ville... De jeunes chanteurs, placés dans un donjon, commençaient la belle hymne « Gloria, laus et honor tibi sit, Rex Christie... » (Gloire, louange et honneur soient à toi, Christ Roi).

Dès que l'hymne était achevée, la Porte principale de la ville (à Fosses, c'était la Porte d'En Leiche) s'ouvrait à la procession, se dirigeait vers l'église majeure où se terminait l'office religieux.

Dès lors, se pose une question très importante : une cérémonie semblable existait-elle à Fosses ? Peut-être !

« Sans doute, écrit encore notre doyen, nous n'avons pas de texte formel qui nous le dise ; mais pourquoi notre cité n'aurait-elle pas suivi l'usage général ? ». On peut penser de même. Encore que le rite des cérémonies évoluait certainement au cours des temps.

Notre bonne ville possédait sa collégiale avec un corps de chanoine parfaitement habilités à fournir toute la splendeur requise aux cérémonies religieuses. En outre, elle possédait 6 anciens sanctuaires, hors les murs, dont 3 se situaient sur une éminence : les chapelles Sainte-Catherine (léproserie), des SS.-Ultaïn et Agathe (à Sins Tori - Sinton) et de Sainte-Brigide ou sud-est de la ville.

N'avait-elle pas non plus une double muraille et des Portes fortifiées, surmontées d'un habitacle ?

Tout se prêtait donc à une telle cérémonie. Quand plus tard, celle-ci ne s'organisa plus en partie hors de la ville, elle eut lieu sur la place environnant l'église. C'est ce qui se fit à Fosses à la fin du XVIIIe siècle, et peut-être bien avant.

Tant que le collège des chanoines subsista, il resta à Fosses une coutume nous permettant de croire, comme me certain, ce que nous considérons tantôt comme une probabilité.

Et pour cause ! Il existe aux archives de l'Etat, à Namur, un vieux document intitulé « *Registre de la Chanterie De l'insigne Eglise collégiale St Feuillen en la ville de Josse...* » (etc.) rédigé en 1770, dans lequel on peut lire ce qui suit : « *Dimanche des Rameaux... Si le temps est convenable, on fait la procession sur les cloîtres... (c'est-à-dire plus ou moins sur la place du Chapitre actuelle) et alors la musique chante l'hymne (ad hoc) dans la sacristie d'en HAUT à la fenêtre...* ».

A ce propos, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu situer l'emplacement de cette sacristie... et ceci nous laisse perplexe.

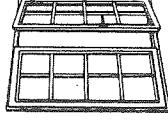
Peut-on conclure ? N'est-ce pas là un vestige d'une coutume consistant à chanter les hymnes des Rameaux du haut et du bas d'une Porte de la ville ?

R.A.

MENUISERIE

Bois - PVC

J. GILLARD



6, rue du Potage
FOSSÉS-LA-VILLE

Tél. 71.21.95

ASSURANCES
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Philippe Ledoux
© 071/71.24.94

Rue H. Brosseau 1,
SART-SAINT-LAURENT



FOSSÉS-LA-VILLE (SUITE)

Décès en série

Le week-end de Laetare fut malheureusement marqué par de nombreux décès : une série vraiment anormale.

Déjà la semaine précédente avait été marquée par 5 décès :

- le 28 au Home : Louis Lessire, 95 ans
- le 29 au Home : Maria Smets, veuve Delhaye, 83 ans
- le 30 à Sambreville : Nestor Defosse, époux de Josseline Riffart, 75 ans, du Faubourg de France
- le 30 à Le Roux : Marie Parache, veuve Prosper Vermeersch, 94 ans
- le 31 à Sambreville : Marcelle Marique, épouse d'Adrien Ducat, 72 ans, de Nèvrement

Et puis, coup sur coup, à nouveau :

- le 1er avril, au Home : Judith Collin, 70 ans, de Flavinne
- le dimanche 2 au Home : Gabriëlle Gillet, 69 ans, de Wierde
- le 2 encore : Richard Legrain, époux de Madeleine Evrad, 76 ans, Fosses
- le 3 au Home : Gilberte Legrand, 86 ans, de Soye
- le 3 aussi : Bernard Crasset, époux de Rita Marique, 67 ans, ruelle des Egalois (on le voyait souvent accoudé au mur du square Chabot)
- Et cette semaine : Madeleine Despineto, veuve de Marcel Migeot, 79 ans, de la rue Neuve (ils ont tenu plusieurs années le magasin d'alimentation Coop, rue du Postil).

Espérons que cette impressionnante série s'arrêtera. Nous présentons nos bien vives condoléances à toutes ces familles éprouvées par le deuil.

Noces d'or

Ainsi va la vie... Tandis que plusieurs familles fossaises sont touchées par le deuil, d'autres célèbrent leur 50e anniversaire de mariage. Pour l'entité, ils seront 20 couples cette année :

A Fosses :

- Gustave Defoin, né le 16 octobre 1930 et Gilberte Delfleur, née le 31 octobre 1930, unis à Fosses le 24 juin 1950, de la rue du Tisserand.
- Jules Depraute, né le 19 janvier 1930 et Andrée Linard, née le 9 mars 1932, unis à Fosses le 5 août 1950, de la rue du Grand-Etang.
- Victor Mélan, né le 12 mars 1927 et Gilberte Cassart, née le 5 janvier 1929, unis à Bioul le 21 août 1950.
- Jean Romain, né le 24 février 1926 et Juliette Nulens, née le 16 juillet 1924, unis à Fosses le 11 avril 1950, de l'avenue des Combattants.
- Robert Warnant, né le 4 octobre 1928 et Denise Benoît, née le 7 août 1932, unis à Bioul le 25 août 1950, de la rue de Rome.

A Aisemont :

- Daniel Martin, né le 22 août 1927 et Renée Deboutte, née le 2 mars 1929, unis à Vitrvival le 27 octobre 1950, de la rue de la Station.
- Maurice Vanhamme, né le 14 décembre 1927 et Adeline Beurskens, née le 15 août 1930, unis à Forest le 26 juillet 1950, rue Haut-Baty.

A Le Roux

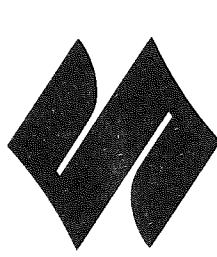
- Valère Cerfaux, né le 9 septembre 1926 et Andrée Collin, née le 18 avril 1931, unis à Falisolle le 3 juin 1950, rue de Claminforge.

- Henri Duchâteau, né le 25 juillet 1929 et Lucy Quarrez, née le 29 décembre 1928, unis à Le Roux le 25 mai 1950, chaussée de Charleroi.

- Eugène Gallez, né le 5 août 1929 et Nelly Bouchat, née le 31 août 1932, unis à Le Roux le 29 septembre 1950, rue du Long Try.

- Alexandre Goffinet, né le 15 mars 1929 et Andrée Halloin, née le 10 mars 1930, unis à Falisolle le 15 décembre 1950, rue Lt Cottele.

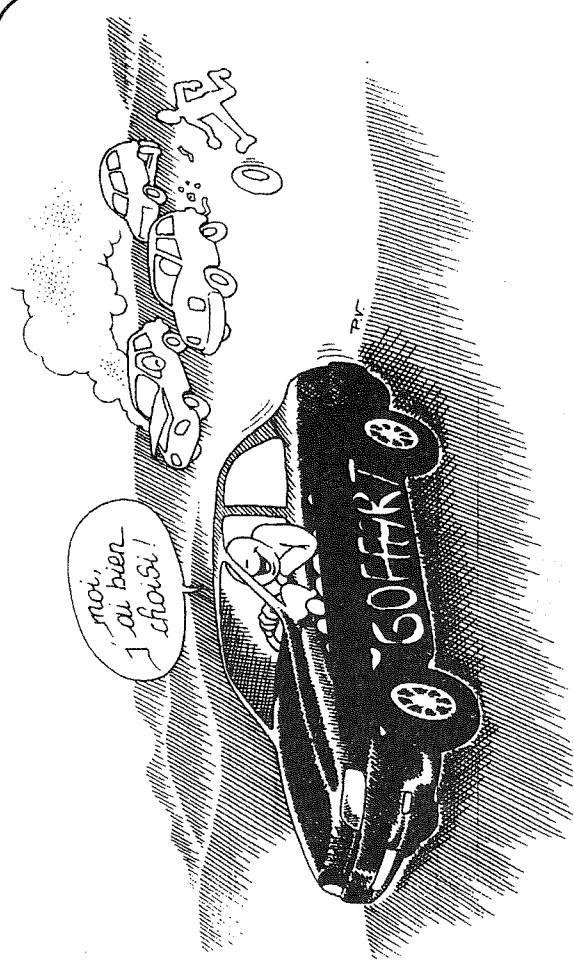
- Alfeo Palanin, né en Italie le 17



SUZUKI
THE BIG IDEA



HYUNDAI
A VOIR. ABSOLUMENT!



Garage GOFFART-TONKA

Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX

Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

septembre 1925 et Rina Borin, née le 27 avril 1924, unis à Péronnes le 26 mars 1950, rue du Long Try.

A Sart-Saint-Laurent

- Pierre Cleiren, né le 23 octobre 1916 et Rachel Duyghelaere, née le 23 juin 1926, unis à Sombreffe le 12 octobre 1950, rue Froidebise.

- Léon Verkemping, né le 18 novembre 1926 et Julia Lebrun, née le 9 février 1930, unis à Graux le 11 octobre 1950, rue Jules Demeuse.

A Vitrvival

- Emile Antoine, né le 10 octobre 1919 et Christiane Remacle, née le 8 juin 1930, unis à Vitrvival le 30 juin 1950, rue des Quartiers.

- Domenico Pavone, né le 16 octobre 1929 et Adalgisa Di Bonifacio, née le 23 mars 1921, unis à Sorino (Italie) le 29 novembre 1950, rue Jean Tousseul.

- Bruno Tomazzo, né le 21 décembre 1927 et Louise Versolato, née le 22 septembre 1927, unis à Marche-les-Dames le 28 septembre 1950, rue de la Gilotière.

En outre, un couple d'Aisemont fêtera ses 60 ans de mariage : Emile Pirlot, né le 13 juillet et Gilberte Jacquemin, née le 11 février 1920, unis à Aisemont le 6 décembre 1940.

Le Collège échevinal rend visite au domicile de chaque couple. Ce mois-ci, bourgmestre et échevins se sont rendus, le 4, chez M. et Mme Gustave Defoin-Delfleur, puis chez M. et Mme Romain-Nulens.

A tous ces couples; déjà toutes nos félicitations et tous nos vœux.

Marche 2000

Rappelons que les responsables des compagnies devant participer à la Marche de l'an 2000 se réuniront le vendredi 21 avril, à l'Hôtel de Ville, afin de faire le point sur le nombre de participants à cette Marche exceptionnelle qui se déroulera le jeudi 1er juin (Ascension).

Confrérie St-Feuillen

Prochaine réunion le mardi 18 avril, à 19 h 30, au presbytère, afin de préparer la fête Sainte-Brigide du 7 mai prochain.

A vendre : **BLOCS** papier format A4 ± 150 feuilles

40 F/pièce ou 3 pour 100 F

IMPRIMERIE ROMAIN

Rue des Remparts, Fosses

AISEMONT

Nouveau comité

Un nouveau comité paroissial vient de voir le jour à Aisemont ; il s'agit du Comité des Amis de la Grotte.

Son but est d'entretenir et d'assurer la sauvegarde du lieu.

Les personnes qui souhaitent faire partie de ce comité peuvent prendre contact auprès du président, Pascal Vandoren, ou auprès de Monsieur le Curé.

LE ROUX

Théâtre wallon

La troupe du Cercle l'Excelsior, à Le Roux, donnera deux représentations d'une pièce wallonne, au cours de ce week-end, en la salle La Roveliene : le samedi 15 avril, à 19 heures et le dimanche 16, à 16 h 30. Au programme : « Si d'avè seù », comédie en 3 actes de Christian Deroycke, adapté au wallon namurois par Jules Goffaux et sous la mise en scène de Brigitte Debrulle.

Ne manquez pas ce divertissement à deux pas de chez vous.

Décès de la doyenne

Le 30 mars dernier est décédée à Le Roux, la doyenne d'âge du village, Mme Marie Parache, veuve de Prosper Vermeersch. Elle était née le 10 mars 1906 à Tronquoy-Longlier ; elle avait donc 94 ans.

Si elle était moins connue que son époux, on se souvient que le couple arriva à Fosses en 1947 et son mari, Prosper, travailla durant trente années à la ferme Guillaume, où il était très apprécié. Le couple avait eu 3 enfants, 4 petits-enfants et 2 petites-filles. A l'âge de la retraite, Prosper et son épouse allèrent habiter Le Roux et à la mort de son époux, Mme Vermeersch fut choyée par son fils, céli-bataire, et put ainsi achever sa vie sans quitter sa maison. Elle gardait le lit depuis un an déjà.

Les funérailles, qui ont été célébrées par M. l'abbé Lambiotte, ont eu lieu le lundi 3 avril, à 11 h 30, en l'église de Le Roux.

VITRIVAL

Deux caravanes détruites par le feu

Samedi dernier, vers 16 h 30, les pompiers de Fosses ont été appelés au camping du Val Tréko pour une intervention qui présentait un certain risque. Une caravane était en feu et les flammes se sont propagées pour se communiquer à une caravane voisine. Il semble que ce soit une friteuse qui soit à l'origine de cet incendie.

Les pompiers sous les ordres du sergent Riffart, ont fermé les vannes des bonbonnes de gaz proches, les ont aspergées d'eau et puis les ont ouvertes après les avoir écarté des flammes, de façon à éviter que celles-ci n'éclatent sous l'effet de la chaleur.

Des renforts sont arrivés sur place avec le commandant Scieur.

Le feu a pris tout d'abord dans la caravane de Mme Demine (parcelle 132) et la seconde caravane, qui a aussi brûlé, était propriété de M. Bertrand. Et si ces deux caravanes sont inutilisables, deux autres ont été légèrement endommagées par la chaleur.

Une équipe de la brigade de Florefe a dressé le constat des faits. Le bourgmestre de Fosses s'est aussi rendu sur place.

SART-SAINT-LAURENT

A la pétanque

Le premier tournoi de l'année, organisé par le Pétanque Club de Sart-Saint-Laurent, tout d'abord annoncé pour ce dimanche, aura lieu le dimanche 25 avril (Pâques) à l'endroit habituel derrière le hall. Avis aux amateurs.

Permanence libérale

Signalons que Mme B. Scieur ne tiendra pas la permanence de la Mutualité libérale le 20 avril.

Permanence du bourgmestre

La permanence du bourgmestre Benoît Spineux est supprimée jusqu'au 22 avril inclus.